



Assemblée générale

Soixante troisième session

Documents officiels

Distr. générale
20 octobre 2008
Français
Original : anglais

Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

Compte-rendu analytique de la 311^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 2 septembre 2008, à 16 heures

Président : M. Badji. (Sénégal)

Sommaire

Adoption de l'ordre du jour

Situation dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est

Demande d'admission du Nicaragua au Comité

Réunion Amérique latine-Caraïbes des Nations Unies à l'appui de la paix
israélo-palestinienne et Forum public des Nations Unies à l'appui de la paix
israélo-palestinienne, 11 au 13 décembre 2008, Santiago

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

08-49369 (F)



La séance est ouverte à 16 h 10

Adoption de l'ordre du jour

1. *L'ordre du jour est adopté.*

Évolution de la situation depuis la réunion précédente du Comité

2. **Le Président** dit que, le 22 juillet 2008, le Conseil de sécurité s'est réuni pour examiner la situation au Moyen-Orient, notamment la question palestinienne. En sa qualité de Président du Comité, l'orateur s'est exprimé sur la profonde préoccupation du Comité que soulèvent les activités de colonisation continues menées par Israël en violation de ses obligations au titre de la Feuille de route. Depuis la Conférence d'Annapolis, Israël a annoncé son intention de construire plus de 3000 appartements à l'intérieur et autour de Jérusalem-Est. Les colonies, de même que le mur que construit Israël en grande partie sur les terres palestiniennes, séparent Jérusalem du reste de la Cisjordanie, constituant ainsi un obstacle considérable aux négociations sur le statut permanent.

3. Le 6 août 2008, le Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, et le Premier Ministre israélien Ehud Olmert se sont rencontrés à Jérusalem, ainsi que leurs équipes de négociations. Les deux dirigeants ont débattu des problèmes posés par l'effervescence politique en Israël et son incidence sur les pourparlers de paix. Une deuxième réunion a eu lieu à Jérusalem le 31 août 2008.

4. En apprenant la disparition du poète palestinien Mahmoud Darwish le 9 août 2008, le Président du Comité a adressé une lettre au Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, exprimant les sincères condoléances du Comité à la famille de M. Darwich et au peuple palestinien.

5. Le 25 août 2008, Israël a libéré 198 prisonniers qui ont été accueillis par le Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, à la Muqata'a de Ramallah. Quelque 11 000 Palestiniens sont toujours détenus dans les prisons israéliennes.

Situation dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est

6. **M. Mansour** (Observateur de la Palestine) dit que la situation sur le terrain ne s'est visiblement pas améliorée. Selon le mouvement « la Paix maintenant », les activités d'implantation se sont accélérées et intensifiées en violation du droit international, de plusieurs résolutions notamment du Conseil de sécurité, des engagements pris par Israël au titre de la Feuille de route, et de l'esprit de la Conférence d'Annapolis. En juin et juillet, le Groupe des États arabes, notamment, a tenu des négociations avec le Conseil de sécurité afin de persuader celui-ci d'assumer ses responsabilités et d'adopter une résolution simple semblable à celle présentée par le Quatuor, appelant à la cessation des activités d'implantation de colonies et au démantèlement des postes avancés. Un projet de résolution a été soumis en bonne et due forme au Conseil de sécurité, mais le Conseil a jugé qu'il n'était pas prêt pour son adoption. L'orateur espère que le Conseil réexaminera la question et prendra les mesures voulues à l'avenir ; s'il n'y parvient pas et que les activités d'implantation de colonies par Israël continuent, l'ensemble du processus de paix pourrait s'effondrer.

7. Tout en saluant la libération par Israël de 198 prisonniers palestiniens, l'orateur souligne que des centaines d'autres prisonniers ont été détenus et que plusieurs milliers demeurent dans les prisons israéliennes. La libération récente de certains prisonniers a néanmoins été particulièrement importante dans la mesure où Israël assouplit ainsi son intransigeance passée sur la question de la libération de prisonniers « avec du sang sur les mains ».

8. Le siège de Gaza se poursuit même si le cessez-le-feu demeure en vigueur. À cet égard, l'orateur exprime sa gratitude envers les organisations de la société civile qui évacuent régulièrement de Gaza des malades ou d'autres personnes dans le besoin. Ces organisations poursuivront leur action jusqu'à la fin de la tragédie de la punition collective qui frappe tous les habitants de Gaza et jusqu'à la réouverture des frontières à la circulation des personnes et des biens.

9. L'imminence du remplacement du Premier Ministre, Ehud Olmert, a créé une situation tendue ; toutefois, le peuple palestinien est désireux de négocier à l'avenir avec n'importe quelle direction israélienne dès lors que celle-ci observe les principes de la

négociation fondés sur le point de référence correspondant et les principes de Madrid, tels que le principe de « la terre contre la paix », ainsi que les résolutions correspondantes du Conseil de sécurité, la Feuille de route et l'Initiative de paix arabe. Les réunions organisées entre le Premier Ministre, Ehud Olmert, et les dirigeants palestiniens n'ont pas été productives en raison du peu d'empressement d'Israël à apporter une réponse appropriée aux problèmes. Comme il a été répété à de nombreuses reprises, soit le peuple palestinien réglera toutes les grandes questions avec Israël soit on ne parviendra à aucun accord.

10. D'autres réunions ont récemment eu lieu à Washington, et des efforts sont en cours via un processus de médiation conduit par la Secrétaire d'État des États-Unis, Condoleezza Rice, pour parvenir à un accord avant la fin du mandat du Président Bush. Le peuple palestinien négocie de bonne foi mais il est difficile d'être optimiste face à l'intransigeance des autres parties. Des réunions ont également été organisées à Ramallah avec la Secrétaire d'État des États-Unis, Condoleezza Rice, et d'autres dirigeants, mais elles n'ont abouti à aucun traité de paix préconisé dans le cadre du processus de paix d'Annapolis. La Palestine continuera de s'efforcer de parvenir à un accord dotant le peuple palestinien d'un État palestinien d'un seul tenant, indépendant, et viable dans les zones occupées par Israël en 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, et de trouver une solution équitable et acceptable à la question des réfugiés sur la base de la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale de 1948.

11. Au cours des mois précédents, le Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a lancé une initiative de réconciliation conformément à l'initiative yéménite conçue pour restaurer l'unité nationale et préparer le peuple palestinien aux difficultés à venir.

Demande d'admission du Nicaragua au Comité

12. **Le Président** dit au Comité qu'il a reçu une lettre en date du 7 juillet 2008 de la Mission permanente du Nicaragua auprès de l'Organisation des Nations Unies exprimant le désir du Gouvernement nicaraguayen de devenir un membre à part entière du Comité. L'orateur croit comprendre que le Comité souhaite accéder à cette demande.

13. *Il en est ainsi décidé.*

14. **Mme Rubiales de Chamorro** (Nicaragua) dit que le Nicaragua souhaite manifester son appui et sa solidarité en faveur du peuple palestinien eu égard à sa situation tragique, à sa résistance héroïque à l'occupation israélienne, ainsi qu'à sa lutte pour l'instauration d'un pays indépendant souverain doté de son propre gouvernement et de frontières clairement définies. Depuis 1979, le Nicaragua a manifesté son entier soutien au peuple palestinien dans les différents organes de l'ONU et sur toutes les questions relatives aux droits de l'homme.

15. La situation qui est celle du peuple palestinien à l'heure de la séance en cours est intolérable ; une solution équitable, durable et pacifique doit être trouvée pour mettre fin à l'occupation israélienne et permettre au peuple palestinien d'exercer son autodétermination dans le cadre d'un État indépendant souverain. Le Nicaragua se félicite de contribuer à ce processus.

16. **M. Mansour** (Observateur de la Palestine) remercie le Nicaragua pour son engagement et sa volonté de participer au processus, et exhorte les autres délégations à faire de même.

Réunion Amérique latine-Caraïbes des Nations Unies à l'appui de la paix israélo-palestinienne et Forum public des Nations Unies à l'appui de la paix israélo-palestinienne, 11 au 13 décembre 2008, Santiago, (Document de travail n° 4)

17. **Le Président** attire l'attention du Comité sur le programme provisoire de la Réunion Amérique latine-Caraïbes des Nations Unies à l'appui de la paix israélo-palestinienne et du Forum public des Nations Unies à l'appui de la paix israélo-palestinienne prévus du 11 au 13 décembre 2008 à Santiago (Document de travail n° 4).

18. Cette réunion a pour objectif d'encourager une vaste participation internationale, notamment celle des États d'Amérique latine et des Caraïbes en faveur de la paix israélo-palestinienne et de chercher une solution au conflit à partir d'une vision partagée de deux États, Israël et Palestine, coexistant dans la paix et la sécurité. Au niveau régional, les participants exploreront les moyens de consolider les efforts actuels de paix internationale et de créer des synergies pour ce faire. Ils examineront également comment les États d'Amérique latine et des Caraïbes peuvent efficacement contribuer à ces efforts via leur

participation aux mécanismes nationaux et intergouvernementaux.

19. Des experts de renom international, aussi bien israéliens que palestiniens, des parlementaires, des représentants des États membres des Nations Unies, des observateurs et organisations, des organisations intergouvernementales, la société civile et les médias seront invités à participer.

L'orateur croit comprendre que le Comité souhaite approuver le programme provisoire de la Réunion Amérique latine-Caraïbes des Nations Unies à l'appui de la paix israélo-palestinienne et du Forum public des Nations Unies à l'appui de la paix israélo-palestinienne prévus du 11 au 13 décembre 2008 à Santiago.

20. *Il en est ainsi décidé.*

La séance est levée à 17 h.